



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
La Fontaine – 26300
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@wanadoo.fr
www.commune-de-charpey.fr

CHARPEY

AOÛT 2014

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN



EDITO

Mais où est donc Ornicar ?

MAIS oui, la rentrée c'est déjà ce mardi 2 septembre
OU à Charpey, ou à Saint-Didier ou à Saint-Vincent pour notre RPI
ET c'est super de retrouver l'ÉCOLE !
DONC un nouveau maître ou une nouvelle maîtresse, une nouvelle classe, de nouveaux livres et cahiers ...
OR j'ai encore un peu la tête en vacances avec ce beau soleil de fin d'été,
NI une, ni deux, je rassemble toutes mes affaires dans mon beau cartable
CAR c'est beaucoup de chance que d'aller à l'école.

« Aujourd'hui, l'éducation reste encore un droit inaccessible pour des millions d'enfants dans le monde. Plus de 72 millions d'enfants en âge de suivre l'école primaire ne sont pas scolarisés et plus de 759 millions d'adultes sont analphabètes et n'ont pas les connaissances nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants »

Que cette rentrée 2014 vous apporte un flot d'espoir et de connaissances !

Signé : Sacré Charlemagne qui a inventé l'école !

Un peu d'histoire

Charlemagne, le roi des Francs, n'a pas vraiment inventé l'école. Il semble en effet que des lieux d'enseignement de l'écriture et des sciences existaient déjà en Égypte, 3000 ans avant notre ère ! Toutefois, à son époque, l'éducation n'était pas accessible à tous. Alors en 789, il demanda aux prêtres et aux évêques de créer des écoles pour que tous les enfants puissent apprendre à compter, à chanter et à lire. Si Charlemagne n'est pas « l'inventeur » de l'école, il aura au moins contribué à rendre l'enseignement accessible au plus grand nombre. Et pour ça, nous lui devons bien une petite pensée à la veille de la rentrée !

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2014

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL, DUPLAIN, MARTIN, PALISSE, VERILLAUD, VEISSEIX, MM COMTE, DOMINGUEZ, LANDOIS, LIGNIER, PHILIBERT, PIN, SERRET, TORTEL.
Absents excusés : Mme VEISSEIX,

Secrétaire de séance : Mme AGRAIN.
Séance tenue à huis clos.

COMMERCE DE CHARPEY

Avant l'ouverture de la séance, le conseil municipal a dialogué avec M. AUDIBERT, boulanger de Charpey. Libérant M. AUDIBERT, le débat s'est ensuite engagé, notamment sur les propositions faites par D.A.H. Le conseil a décidé de prendre une délibération lors d'une séance ultérieure.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AOÛT 2014

Présents : Mmes CHABANEL, MARTIN, PALISSE, VERILLAUD, VEISSEIX, MM. COMTE, DOMINGUEZ, LANDOIS, PHILIBERT, PIN, SERRET, TORTEL.

Absents excusés : Mme AGRAIN donne procuration à M. PIN, Mme DUPLAIN donne procuration à M. SERRET, M. LIGNIER donne procuration à M. COMTE.

Secrétaire de séance : Mme VEISSEIX.

FINANCES

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, la décision modificative n°2 au budget principal afin de permettre le paiement de la facture d'installation de la climatisation à la cantine à l'entreprise SERRET pour un montant de 6727,20 € TTC.

DEVENIR DU LOCAL COMMERCIAL DE LA « TREILLE »

M. le maire souhaite faire un historique afin de bien comprendre la situation.

En 2006, un projet initial « cœur de village » est en réflexion. Ce projet comportait un petit nombre de logements (huit au maximum) avec deux locaux commerciaux et devait être accessible facilement aux personnes à mobilité réduite. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, celui-ci a été modifié par le porteur du projet, DROME AMENAGEMENT HABITAT (D.A.H.), pour devenir une opération immobilière ordinaire qui ne correspondait plus au projet d'origine.

Les locaux commerciaux tant attendus, se sont transformés en 1 seul local commercial et 1 garage suite à des loyers proposés trop élevés. (fin 2010, le buraliste ne donne pas suite au bail du local commercial).

D'autres points négatifs : local trop proche de la route et trop peu de places de parking à proximité, sont venus entacher les attentes initiales du projet « cœur de village ».

En 2011, la boulangerie s'installe.

Très rapidement, la boulangerie a des difficultés pour faire face à ses charges de fonctionnement (principalement à cause du loyer exorbitant vu l'emplacement du local).

Début 2013, la boulangerie demande à la municipalité d'intervenir auprès de D.A.H. pour négocier une baisse du loyer.

Le 13 mars 2013, la municipalité prend contact avec D.A.H. qui propose une convention de prise en charge partielle de loyer par la commune. Mais cette dernière n'a pas donné suite à cette proposition.

En février 2014, D.A.H. émet une nouvelle proposition, à savoir vente du local à la commune au prix estimé par France Domaine, soit 311 025 € HT (1650 € HT le m2 pour une surface de 188,50 m2), à laquelle la commune n'a pas répondu.

La nouvelle équipe municipale, a repris le dossier et a convenu d'une rencontre le 19 juin 2014 entre les représentants de D.A.H., les élus et M. AUDIBERT.

M. le Maire fait la lecture du compte-rendu :

Etaient présents : M. VILLARD, Mme BOIFFORD, Mme MARILLER, (représentants de D.A.H.), Mme CREUSAT-TETREL (représentant du président du Conseil Général),

M. COLLET (représentant de la député de la Drôme), M.COMTE (Maire de Charpey),

Mme VEISSEIX (1^{ère} adjointe à Charpey), M. AUDIBERT (boulangier).

Suite aux échanges, D.A.H. fait 4 propositions :

1.D.A.H. rompt le bail et l'activité s'arrête.

2.La mairie actuelle reprend l'accord convenu avec la précédente municipalité qui n'a jamais été formalisé (à savoir, prise en charge d'une partie du loyer de 1550 €).

3.La municipalité devient locataire à part entière du local, paye le loyer de 1550 € et sous-loue au boulanger le prix qu'elle souhaite.

4.La commune se porte acquéreur, en bénéficiant d'une aide du Conseil Général pour le maintien d'un dernier commerce sur la commune, évaluée à 42 000 €. Le prix de vente estimé par France Domaine est de 310 000 €. D.A.H. ramènerait le prix à 260 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour :

RAPPELLE que concernant le point 2, la proposition de convention rédigée en mars 2013 par D.A.H. n'a jamais été délibérée par la précédente municipalité.

REFUSE les propositions de D.A.H. qui ne sont financièrement pas acceptables et estimées non conformes au coût moyen du marché sur la commune.

Comprenant l'urgence de la situation,

DEMANDE à D.A.H. de reconsidérer ses propositions et de faire une nouvelle offre plus adaptée à la commune de Charpey pour le rachat ou la location du local commercial La Treille afin de faciliter le maintien de ce commerce dans l'intérêt conjoint de DAH propriétaire, du commerçant locataire et de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Les jeudis à partir de 16h30, MOTTET, une épicerie ambulante stationnera Grande Rue devant la buvette, jusqu'à fin 2014.

Un rendez-vous est prévu le 16 septembre avec le conseil général pour la préparation de l'aménagement de la Grande Rue.

Prochain conseil municipal fixé le jeudi 11 septembre.

Rentrée scolaire 2014

Des travaux de nettoyage et petits aménagements ont été réalisés sur les deux écoles. Une réunion avec l'ensemble du personnel est prévue lundi 1^{er} septembre.

La municipalité œuvre pour que les 170 élèves du R.P.I. soient accueillis dans de bonnes conditions.

T.A.P. (temps d'activité périscolaire)

Malgré le refus de la demande de réservation de l'église de Saint-Didier par le Diocèse pour l'activité chorale, nous tentons néanmoins d'obtenir un RDV avec le père Joël GUINTANG, afin de lui présenter la liste de chants du professeur de chant.

Notre coordinatrice, Barbara, continue de préparer la répartition des 12 activités proposées au 1^{er} trimestre. Elle contactera les parents bénévoles pour accompagner les intervenants diplômés.

Le budget des T.A.P. pour le R.P.I. s'élève à 32 000 €. Une subvention de 50 € par enfant sera versée par l'Etat. Il restera 24 000 € de charge à répartir entre Saint-Vincent et Charpey au prorata du nombre d'enfant.

Une réunion avec l'ensemble des intervenants est prévue lundi 25 août.

Fauchage des carrefours

Le chemin des Bonneries semblant avoir été oublié, et au regard de cet été pluvieux, il est demandé de réaliser un fauchage de sécurité supplémentaire.

Journée des chemins du 21 septembre

Béatrix VERILLAUD rappelle la mise en place de cette journée.

La commission environnement et agriculture se réunira lundi 26 août pour la préparation. La commission culture & lien social s'associe avec cet évènement.

.....

Coupure d'électricité

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : lundi 22 septembre 2014 de 09h00 à 11h30

Quartiers ou lieux-dits :

Les Presles ; Les Palèves ; Les Ramières ; L'Hôtel ; 395A Mouilleux ; La Sapine ; Les Joncs ; St-Didier Nord ; Les Vaches ; Jean-Louis.

PAGE OUVERTE A L'ECOLE

PROJETS REALISES EN 2013-2014

APPRENDRE A CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DE LA NATURE POUR MIEUX LA PROTEGER

Dans le cadre du projet découverte nature sur la campagne pédagogique de sensibilisation à l'environnement du contrat de rivière Véore Barberolle, la classe s'est rendue au domaine de Lorient pour sa dernière sortie avec l'intervenant nature : Jean-Marie Buzzarello.

Cette sortie, subventionnée par le SMBV (Syndicat Mixte du Bassin de la Véore), fait suite à une intervention en classe avec la construction par les élèves de la maquette d'un cours d'eau depuis sa source dans la montagne jusqu'à la mer et la mise en évidence de l'impact de l'activité humaine et des questions qui en découlent : pollution, traitement des eaux usées...

Elle a été l'occasion d'une découverte sensorielle du milieu ; elle a aussi permis aux enfants de suivre une vraie démarche scientifique autour de l'observation du milieu de la rivière, de ses habitants, de la prise d'indices et notamment concernant les bio-indicateurs permettant de juger de la bonne santé de l'eau.

« RECUP'ART »

Phase d'exploration :

On se constitue des collections d'objets, d'abord avec des objets glanés dans la nature puis avec des objets issus de notre environnement quotidien destinés au rebus : déchets, emballages, vieux jouets... on choisit des matières, matériaux, des couleurs et des formes qui serviront de matière première à la création.

Phase de tâtonnements et de productions :

On fait des associations d'objets, de formes et de couleurs. On les assemble, on les magnifie, on les détourne, on leur donne une seconde vie. On répète des compositions plastiques qui ont fonctionné, on abandonne les autres... parfois des projets individuels sont repris par d'autres et deviennent collectifs, chacun y ajoutant sa patte.

On garde ce que l'on trouve beau, on s'approprie une création artistique.

Phase de valorisation :

On donne à voir aux autres le fruit de nos créations par le biais d'une exposition ouverte au public.

PROJET EN REFLEXION POUR 2014-2015

Travail sur le thème du cirque



INFORMATIONS DIVERSES



BIBLIOTHEQUE

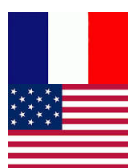
Reprise des horaires habituels dès le 3 septembre les mercredis et vendredis de 16h00 à 18h00.



CHEMIN DES PEINTRES

les 11 et 12 octobre de 10h30 à 18h30.

- des artistes locaux à la salle Saint Jean de Saint-Didier,
- les peintres Patrice DELHOUME, Tine PANZUTI et Yves RIBARD à la salle des Pénitents
- le photographe Fabien IRGADIAN à la bibliothèque municipale.



MEMOIRE

Dimanche 7 septembre : journée de reconstitution historique du passage des américains dans le canton à Alixan en 1944.

Cette journée commencera par une cérémonie militaire à 11h et se clôturera par un concert de jazz vers 16h.



COMITE CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY-ST DIDIER

Après de bonnes vacances méritées pour tous (même si la canicule n'était pas au rendez-vous !!), le Comité Culturel et Sportif de Charpey-Saint Didier est heureux de vous retrouver pour cette nouvelle saison 2014-2015, à partir du 15 septembre 2014.

Rappel de nos activités à la salle d'Orfeuille :

Gym douce-yoga, gym enfants, modern' Jazz enfants, step ados-adultes, zumba du jeudi et théâtre adultes.

Pour cette rentrée, **nos projets deviennent réalité**, et nous avons le plaisir de vous confirmer l'ouverture de nouvelles activités : 2^{ème} cours de zumba le lundi, cours de zumba enfants le mercredi, badminton le mercredi et danses de société le vendredi.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Alain au 06.14.66.88.64 ou Solange au 06.67.71.97.57.

Rappel de nos activités extérieures :

Tir à l'arc : renseignements auprès de Roger au 04.75.59.28.63

Randonnée : renseignements auprès de Jean-François au 04.75.47.08.76 ou de Jean-Claude au 04.75.59.89.84.

Souhaitant vous voir encore plus nombreux, n'hésitez pas à nous rejoindre en assistant à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 24 octobre 2014 à 20h, salle d'Orfeuille.



FOOTBALL INTER CLUB BARBIÈRES-BÉSAYES-ROCHFORT-MARCHES (BBRM)

Reprise pour les jeunes de 5 à 15 ans (naissance 2000 à 2009).

Contactez Jean-Pierre MANTEAUX au 04.75.47.38.47 ou 06.22.42.53.88.

CHASSE

Ouverture de la chasse le dimanche 15 septembre 2014.

BOULANGERIE « LE PERE JULES »

Depuis peu, la boulangerie vous propose un nouveau service : petite épicerie et charcuterie de Charpey.

CREATION D'ACTIVITE

Bienvenue à l'entreprise « La Ferme Cabotine » qui vient de se créer à Charpey.

La Ferme Cabotine vous propose des paniers de légumes, en provenance direct du producteur.

Petit panier : 10 € - Grand panier : 15 € - Avec ou sans livraisons

La Ferme Cabotine – 165 Route des Vignettes – 26300 CHARPEY – Tél : 06.77.11.44.17 ou 04.75.40.39.90

lafermecabotine@orange.fr